



Parisot ouvre la porte sur la question des rémunérations

PATRONAT

La présidente du Medef est d'accord avec François Chérèque pour que soit organisé au printemps un Grenelle des retraites.

OUVERTURE. Laurence Parisot a fait un geste hier en direction des syndicats en se montrant, lors de sa conférence de presse, plutôt conciliante avec certaines de leurs demandes. La présidente du Medef a accepté d'intégrer dans la délibération sur la modernisation du dialogue social – ouverte hier – « la question des rémunérations » via une amélioration de « l'information sur les orientations économiques de l'entreprise » transmise aux représentants du personnel.

« Nous devons travailler pour qu'ils ne soient plus informés au dernier moment, tout en nous assurant du respect de la confidentialité des informations transmises », a-t-elle indiqué. Manière d'aborder – sans le dire – la ques-

tion du partage de la valeur comme l'exigeait Nicolas Sarkozy. Jusqu'à présent, la présidente du Medef souhaitait limiter les débats au seul développement de l'épargne salariale. Les syndicats vont s'engouffrer dans la brèche pour intégrer la question de la rémunération des dirigeants. « Il n'est pas question pour nous d'aborder ce sujet », indique un porte-parole du Medef.

Négociateur sur le harcèlement

L'idée est de donner plus de place aux représentants des salariés dans la gouvernance des entreprises sans tomber dans de la cogestion. Pour la CFDT, les comités d'entreprise pourraient par exemple débattre des rémunérations variables des dirigeants et soumettre leur avis aux conseils d'administration ou de rémunération. « Les salariés connaîtraient mieux la manière dont sont rémunérés leurs dirigeants », assure Marcel Grignard, le numéro deux de la CFDT.

Laurence Parisot a confirmé



Laurence Parisot a confirmé, hier en conférence de presse au siège du Medef à Paris, qu'une discussion débiterait mi-octobre sur le développement du dialogue social dans les PME. *Piermont/AFP*

hier qu'une discussion débiterait mi-octobre sur le développement du dialogue social dans les PME conformément à la position commune signée en avril 2008 sur les nouveaux critères de représentativité syndicale. L'objectif n'est pas ici d'ouvrir la porte aux syndicats dans les PME mais plutôt de permettre aux salariés d'être représentés par bassin d'emploi ou groupement d'entreprises.

La présidente du Medef s'est

encore dite « favorable » à l'ouverture d'une « négociation » prochaine sur le « harcèlement en entreprise », afin de mieux prévenir le mal-être mais aussi les suicides de salariés. Sur ce point, Laurence Parisot a indiqué avoir demandé à tous les présidents de fédération « de voir comment ils peuvent décliner dans leur branche l'accord paritaire sur le stress signé en novembre 2008 ».

Côté emploi, la présidente du

Medef a confirmé que la négociation sur les conséquences sociales de la crise reprendrait le 2 octobre et proposé de l'axer sur « la mobilité sociale et le logement des salariés ».

Laurence Parisot s'est dite « contente de voir François Chérèque se rallier » à son idée de régler définitivement la question des retraites en 2010 et a retenu l'idée du patron de la CFDT de le faire lors d'un « Grenelle des retraites ».

MARC LANDRÉ

La patronne du Medef est entrée en campagne

■ Bien que son entourage répète que la campagne pour la désignation du prochain président du Medef ne démarrera qu'au printemps, Laurence Parisot a clairement donné hier le coup d'envoi d'une bataille dont elle est aujourd'hui la seule candidate déclarée. L'actuelle patronne des patrons a en effet ostensiblement recentré son discours en cette rentrée sur les fondamentaux des entreprises : le poids des charges, qui représente selon elle « le taux de prélèvement obligatoire le plus élevé au monde ». Des dizaines de milliers de PME seraient ainsi « en danger de mort », et des centaines de milliers d'emplois... « en danger de disparition ». Ce phénomène franco-français serait de surcroît accentué par la réforme en cours de la taxe professionnelle et la création d'une taxe carbone non compensée pour les entreprises. « Une vague qui peut renverser les entreprises », a prévenu Laurence Parisot qui ne désespère pas de convaincre le gouvernement de revoir sa copie sur ces dossiers sensibles.

La présidente du Medef a enfin qualifié de « régression démocratique » la proposition de Thibault Lanxade, la semaine dernière, d'organiser des « primaires de challengers » pour désigner le candidat qui aurait le privilège de l'affronter en juillet en finale. Selon elle, le système actuel permettant « à tout le monde » de se présenter est « le plus démocratique qui soit ».